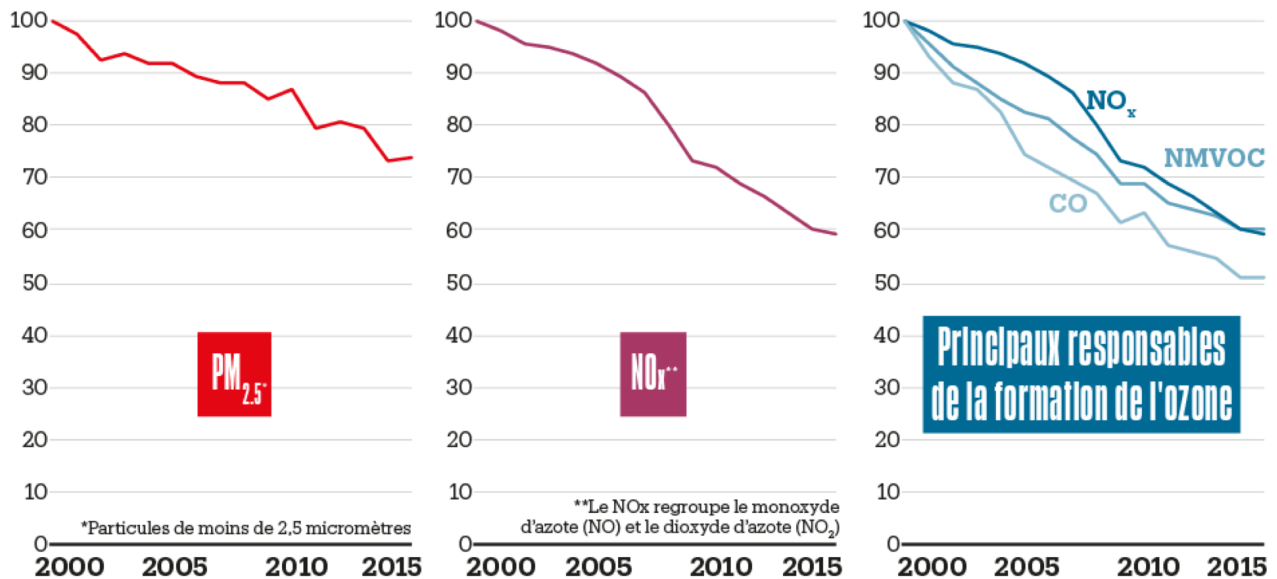


L'UE met la pression sur les Etats pollueurs

Par [Aude Massiot](#) — 8 février 2018 à 19:26 Libération

Evolution des émissions de gaz polluants dans l'Europe des 28 En pourcentage des valeurs de 2000



Source : EEA, Rapport sur la qualité de l'air en Europe, 2017

L'UE met la pression sur les Etats pollueurs .

[La Commission doit recevoir ce vendredi les copies de neuf Etats épinglés pour la mauvaise qualité de leur air. Elle attend d'eux des «engagements crédibles et satisfaisants», faute de quoi elle saisira la Cour de justice européenne.](#)

Allemagne, France, Espagne, Italie, Royaume-Uni, Roumanie, Hongrie, République tchèque, Slovaquie. Cette liste aux airs de tirage au sort d'une compétition sportive est celle des pays accusés par la Commission européenne d'avoir enfreint la directive sur la pollution de l'air passée en 2008. En cause : les dépassements répétés des limites sur la concentration de gaz dangereux pour la santé, comme les particules fines, le dioxyde d'azote (NO₂) ou l'ozone.

L'enjeu est crucial. La Commission estime que, en 2014 dans l'UE, plus de 487 000 personnes sont mortes prématurément à cause de la pollution de l'air. Depuis plusieurs années, Bruxelles hausse la voix sans vraiment susciter de réaction chez les Etats membres. Le 30 janvier, Karmenu Vella, le commissaire à l'Environnement, a réuni les ministres référents des neuf pays pour leur donner une chance de présenter un plan d'action contre ce fléau sanitaire. La menace brandie par la Commission ? Des poursuites judiciaires devant la Cour de justice européenne.

«Dépassements réguliers»

Les Etats visés n'ont apparemment pas peur de ces menaces. A la sortie de la rencontre, le commissaire l'a pourtant assuré : sa patience a des limites. Il a alors donné jusqu'à vendredi aux gouvernements pour présenter des mesures supplémentaires. *«Cela fait longtemps que les seuils légaux ne sont pas respectés, explique à Libération Enrico Brivio, porte-parole au commissariat européen de l'Environnement. 23 des 28 Etats membres et 130 villes dépassent ces limites. Les efforts produits par les gouvernements pour réduire cette pollution restent insuffisants. La directive européenne ne permet pas à la Commission de dicter les mesures à prendre aux gouvernements, alors nous exigeons qu'ils présentent des engagements crédibles et satisfaisants.»* A Londres, les taux de dioxyde d'azote ne peuvent pas dépasser les 200 microgrammes par mètre cube plus de 18 fois dans l'année. Or, en 2018, cette limite a été atteinte dès le 30 janvier ! En Allemagne, le modèle du «tout voiture» fait du pays le champion des émissions de dioxyde d'azote dans l'UE. La France a, elle, déjà été condamnée par son propre Conseil d'Etat en juillet 2017 pour non-respect de cette directive européenne. Dans l'Hexagone, la pollution aux particules fines est responsable de 48 000 décès prématurés chaque année. *«Une quinzaine de territoires en métropole et en outre-mer sont concernés par des dépassements réguliers des pics de pollution»*, a reconnu le 30 janvier Nicolas Hulot. Le ministre de la Transition écologique planche sur un projet de loi sur les transports, qui devrait compléter son plan Climat présenté en juillet 2017 dans la stratégie française de lutte contre la pollution.

Pluies acides

En ce qui concerne les particules fines, une réelle fracture apparaît entre les pays d'Europe de l'Est et de l'Ouest. Pour Julian Popov, ex-ministre bulgare de l'Environnement et membre de la Fondation européenne sur le climat, on peut même parler de *«nouveau rideau de fer»* européen. *«Cette scission existe surtout pour les particules fines, détaille-t-il. Pour l'ozone et le dioxyde d'azote, on trouve aussi de fortes concentrations en Europe centrale et occidentale. Dans l'Est, la pollution est surtout causée par les nombreux vieux bus et voitures très polluants qui continuent de circuler, ainsi que par le recours à des méthodes de chauffage par des combustibles solides, comme le bois et le charbon, eux aussi très polluants.»* La Pologne et la Bulgarie enregistrent donc les plus fortes concentrations aux particules fines de l'UE. Alors pourquoi ne sont-elles pas dans la liste des pays visés vendredi par la Commission européenne ? La Bulgarie a déjà été condamnée en 2017 par la Cour européenne pour sa mauvaise qualité de l'air. Et la Pologne, aussi attaquée, devrait voir son jugement rendu d'ici la fin février. Mais ces deux pays ne se laissent pas faire. Mi-janvier, Sofia a rejoint Varsovie dans une contre-attaque judiciaire contre la Commission européenne et sa décision de limiter les polluants des centrales à charbon, pourtant principales sources de gaz dangereux pour la santé émis par l'homme en Europe de l'Est. La situation s'est tout de même largement améliorée après la chute de l'URSS, le démantèlement d'une partie de l'industrie lourde et une évolution vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

«Sur l'ensemble de l'Europe, la qualité de l'air est meilleure d'année en année, affirme Alberto Gonzalez Ortiz, de l'Agence européenne de l'environnement. Mais certaines concentrations de gaz restent très hautes. L'exposition aux particules fines est cancérigène. Celle à l'ozone et au dioxyde d'azote peut provoquer de graves problèmes respiratoires.» L'environnement n'est pas épargné. *«La biodiversité est bouleversée par la pollution de l'air, poursuit-il. Les animaux sont autant affectés que les humains.»* Sous l'effet de l'ozone, la reproduction et la croissance des végétaux sont altérées. Pas moins de 18 % des cultures agricoles européennes seraient affectées, selon un rapport de l'Agence européenne de l'environnement sur la pollution de l'air. L'oxyde

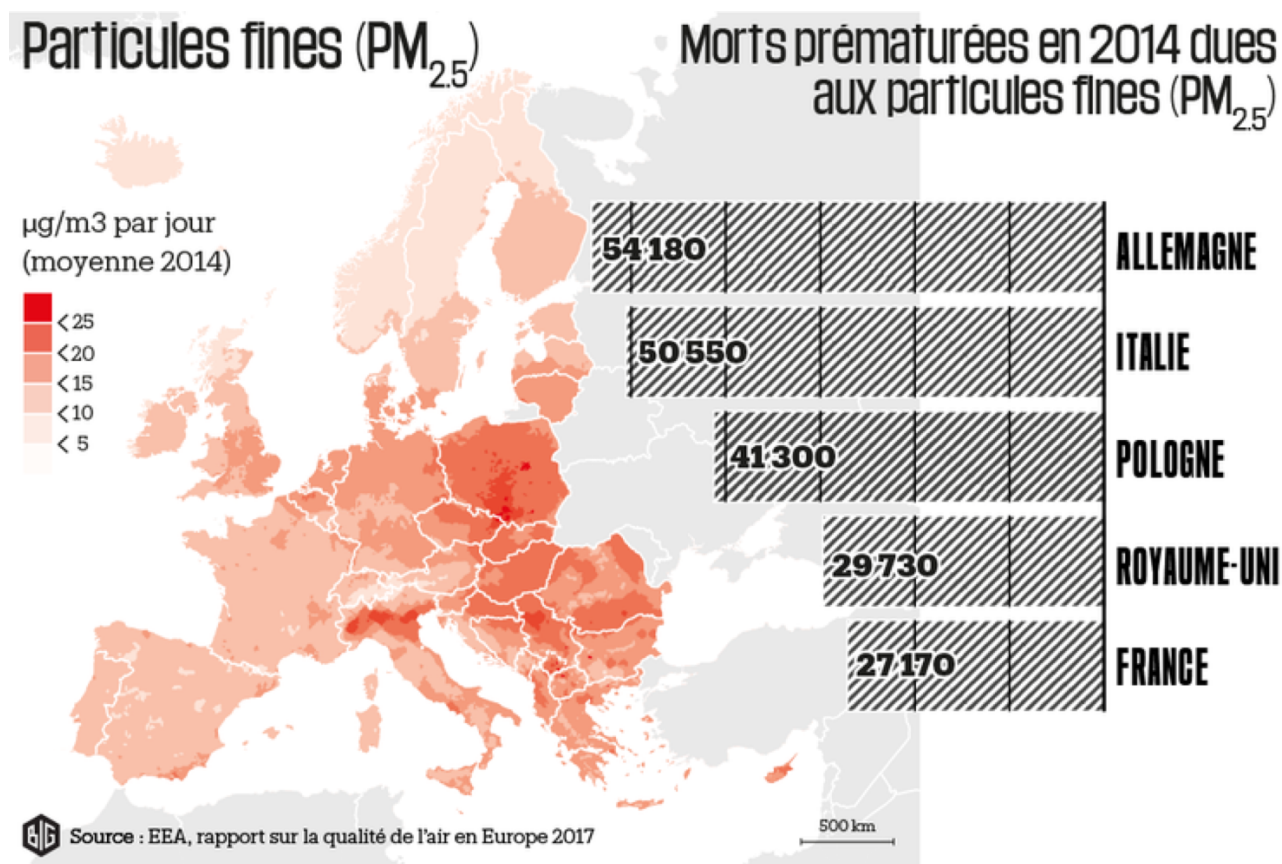
d'azote, émis principalement par le transport routier, affecte les sols et l'eau, contribuant à l'acidification de ces milieux et continue de provoquer des pluies acides en Europe, bien que «cet effet a beaucoup diminué depuis les années 1970», assure Ortiz.

Inégalités

Un autre facteur important intervient dans la répartition de la pollution en Europe : les vents. En 2016, dans un rapport intitulé *Europe's dark cloud*, plusieurs ONG environnementales affirment que les centrales à charbon allemandes sont responsables chaque année de 2 400 morts prématurées chez ses voisins, dont 490 en France et 230 au Royaume-Uni. La Pologne causerait 4 690 décès prématurés par-delà ses frontières, dont 350 en Hongrie et 430 en Italie.

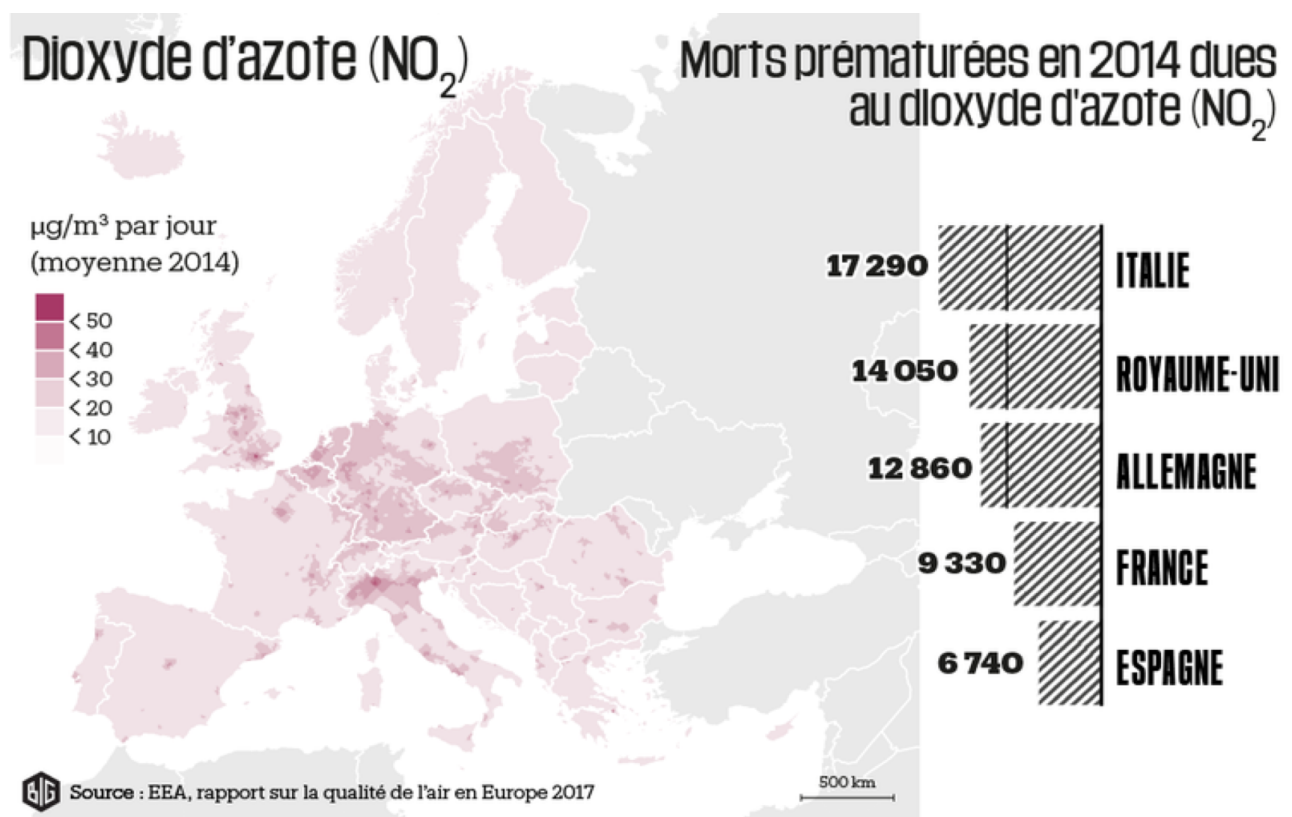
Les pays européens restent-ils les bras ballants face à ce désastre sanitaire ? Non, assure Julian Popov : «Les mesures mises en place sont efficaces mais certains Etats restent récalcitrants à aller plus loin.» Comme ministre de l'environnement, Popov a aussi été confronté à l'opposition d'une partie de la population bulgare face à la nécessité d'éliminer les véhicules les plus polluants. «Ce sont les plus pauvres qui dépendent de ces moyens de transports, notamment en milieu rural», explique-t-il. Des inégalités difficiles à compenser, reconnaît-on à la Commission européenne. Pour bousculer les politiques, des mouvements citoyens émergent en Bulgarie, en Pologne, au Royaume-Uni et en France. Et exigent que la santé publique passe enfin devant les enjeux économiques, dénonçant au passage les Etats qui ne veulent pas accueillir de réfugiés dans leurs pays mais n'hésitent à partager leur pollution au-delà de leurs frontières.

Particules fines



Ce mélange de poussières liquides et solides en suspension dans l'air pénètre en profondeur dans les poumons. Souvent appelées «PM», abréviation de l'anglais *Particule matter*, elles sont à l'origine de maladies pulmonaires et cardiovasculaires. Elles sont soit émises directement dans l'air, soit formées dans l'atmosphère à partir de gaz comme le dioxyde de soufre, l'oxyde d'azote et l'ammoniac. Les activités humaines responsables des PM sont principalement les systèmes de chauffage résidentiel par bois ou charbon et les émissions d'ammoniac par les cultures agricoles.

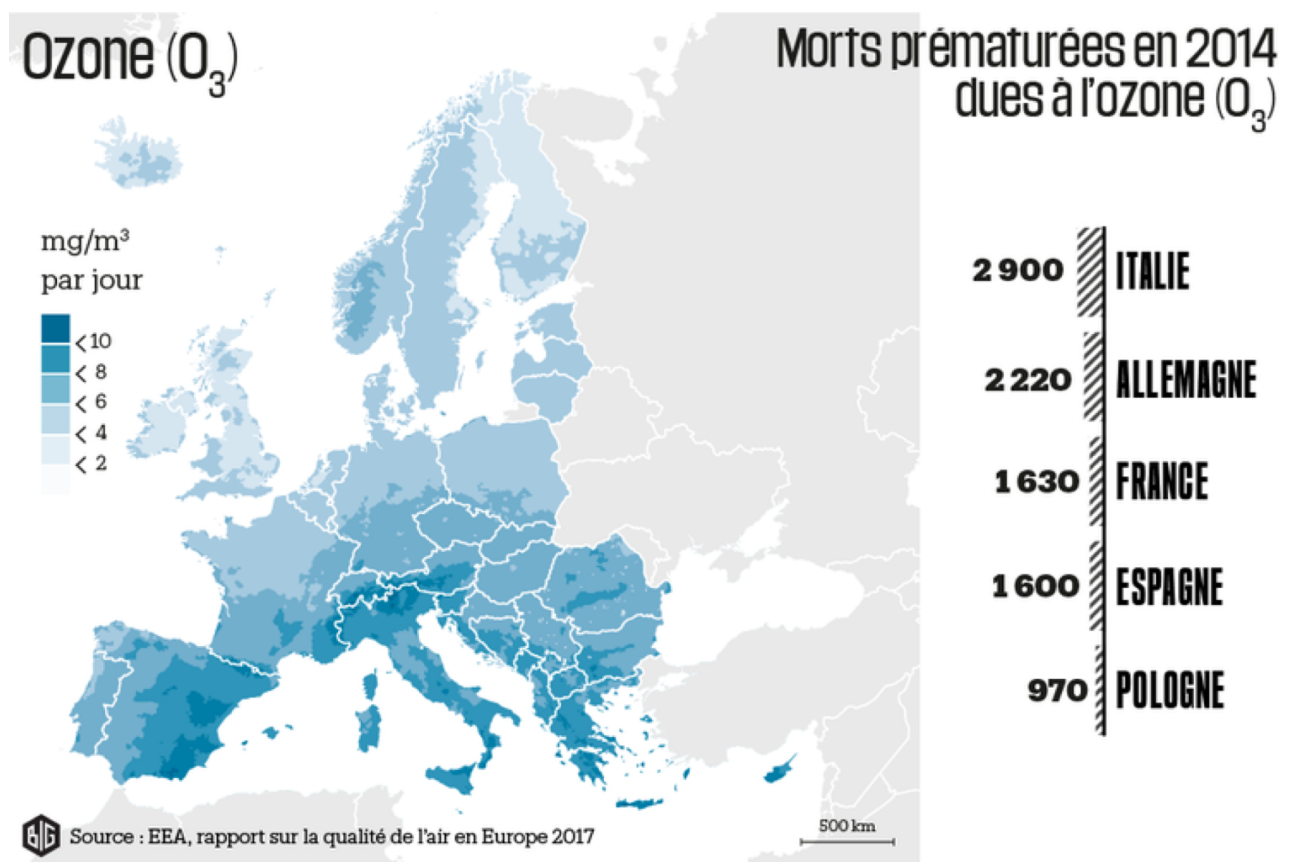
Dioxyde d'azote (NO₂)



Le dioxyde d'azote (NO₂) et l'oxyde d'azote (NO) - souvent réunis sous le terme NO_x - sont émis lors de la combustion à haute température d'énergies fossiles (charbon, fuel, pétrole). Le

NO n'est pas toxique aux concentrations auxquelles on le rencontre dans l'environnement. Le NO₂ est irritant pour les bronches. Le secteur du trafic routier est responsable de plus de la moitié des émissions de NO_x et le chauffage de 20 %. Ce gaz participe aussi à la formation du smog et des pluies acides. 9 % de la population européenne vit dans des lieux où les seuils légaux de NO₂ sont dépassés.

Ozone



L'ozone (O₃) est un polluant dit secondaire : il n'est pas émis directement mais résulte de la transformation chimique de l'oxygène au contact d'oxydes d'azote et d'hydrocarbures. Cette réaction se fait sous l'effet de rayonnements ultraviolets solaires et d'une température élevée. Les plus fortes concentrations de ce gaz se trouvent donc dans le sud de l'Europe. Et les vagues de

chaleur, qui vont se multiplier avec le réchauffement climatique, facilitent la formation de ce gaz. L'ozone et d'autres polluants chimiques constituent le smog, ce nuage brunâtre qui stagne parfois au-dessus des grandes villes comme Paris.